TAMPON

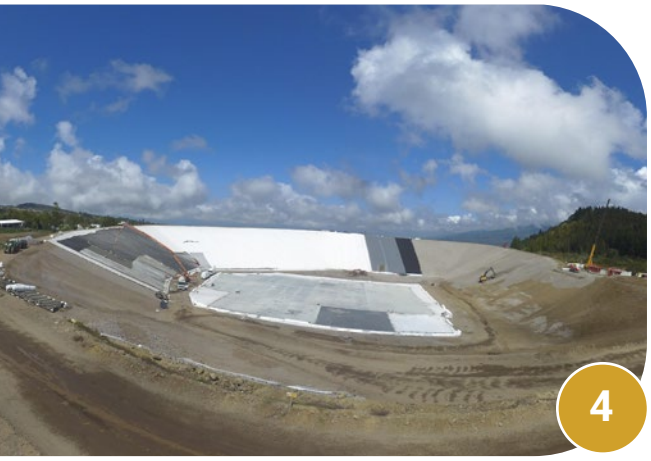
Magazine



N° 64 MAI 2025

Sommaire

PITON SAHALES



LES CRÈCHES SUR LE TAMPON



RÉTROSPECTIVE



PAGE 3
Mot du Maire

PAGE 4-5
Piton Sahales

PAGE 6
Taxe foncière

PAGE 7
Réduction emplois PEC

PAGE 8-9
Les crèches sur le Tampon

PAGE 10-11
Le numérique dans les écoles du Tampon

PAGE 12-13
TLD : Retour sur la semaine des Virtuoses

PAGE 14-15
Portrait de Tamponnais : Julie Ah Fa

PAGE 16-17
Départ à la retraite et remise de médaille du travail

PAGE 18
La commune travaille pour vous

PAGE 19
Expression des élus

PAGE 20-21
Rétrospective

PAGE 22-23
Agenda

TAMPON MAGAZINE
MAI 2025
BP 449 - 97430 Le Tampon
Tél. 0262 57 86 86 / Fax. 0262 59 24 49

Courriel : courrier@mairie-tampon.fr
www.letampon.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Patrice THIEN AH KOON

RÉDACTRICE EN CHEF
Yéléna SAM-MINE

RÉDACTION
Alexandre RABIA

MISE EN PAGE
Isabelle TECHER

PHOTOS
ALEXIA LAUDE

ILLUSTRATIONS
CANVA

IMPRESSION
INOPRINT
DL : DL25.05.69P

VILLE DU TAMPON

Contact

communication@mairie-tampon.fr

Envoyez vos photos du Tampon accompagnées d'une légende à : communication@mairie-tampon.fr
Les photos doivent être de bonne qualité et libres de droits.
La rédaction se réserve le droit de les publier.
Le journal municipal est consultable sur le site internet de la Ville

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres du Tampon,
merci d'envoyer un mail à : communication@mairie-tampon.fr

Le mot du Maire



Chères Tamponnaises, chers Tamponnais,

Nous avons inauguré la retenue collinaire de Piton Sahales le vendredi 21 mars dernier, en présence de Monsieur le Président du Conseil Départemental. Cette réalisation marque une étape importante pour l'agriculture de notre commune. Pour nos agriculteurs, cette troisième retenue renforcera la pérennité de leurs exploitations, ainsi que l'autonomie de notre territoire en matière de production maraîchère.

Conformément aux engagements de notre mandature, la part communale sur les impôts locaux (taxe foncière) baissera de 5% pour 2025. Le coût de cette mesure est de 1.800.000 euros. Cette mesure bénéficiera à tous les contribuables et tout particulièrement aux plus modestes qui voient ainsi atténuée l'augmentation générale des bases fiscales décidées par l'État.

En complément de ces initiatives, je souhaite également mettre l'accent sur deux priorités qui nous tiennent à cœur : l'enfance et le numérique. Notre commune continue d'investir dans l'accueil des jeunes enfants avec un dossier complet sur les crèches du Tampon dans ce magazine. Nous avons à cœur de garantir à chaque famille un accès facile et de qualité à des structures d'accueil, essentielles pour le bien-être et le développement des tout-petits. Nous avons d'ailleurs entrepris plusieurs projets de modernisation de nos crèches afin de les rendre encore plus adaptées aux besoins des enfants et des parents.

Dans un monde de plus en plus dématérialisé, nous avons placé la numérisation des écoles parmi nos priorités. C'est pour que nos élèves disposent d'un environnement moderne qui favorise leurs apprentissages. Ces nouvelles technologies sont également mises à la disposition des enseignants pour l'adaptation aux nouvelles méthodes pédagogiques qui évoluent elles aussi.

Attention aux Fake News ! Les réseaux sociaux peuvent parfois diffuser des informations erronées ou manipulées. Je vous encourage donc à consulter régulièrement les canaux de communication officiels de la Ville, notamment notre site internet et nos pages sur les réseaux sociaux, pour obtenir des informations fiables et actualisées. Ensemble, soyons vigilants pour notre sécurité et notre bien-être à tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous un mois de mai agréable. Après les fortes chaleurs que nous avons connues, l'hiver fait son entrée progressivement. Je vous invite à participer activement aux événements à venir, qui, je l'espère, et tous ensemble, renforceront encore davantage notre lien social et notre dynamisme collectif.

Bien à vous,
Monsieur le Maire

PITON SAHALES

UN NOUVEAU PAS POUR L'AGRICULTURE DURABLE AU TAMPON



Ce vendredi 21 mars 2025, à la veille de la Journée Mondiale de l'Eau et pour marquer son anniversaire, la Ville du Tampon a célébré l'inauguration de sa troisième grande retenue collinaire, celle de Piton Sahales, projet majeur pour le développement agricole de la région. Après un peu plus d'un an de travaux, l'ouvrage de stockage d'eau de pluie, situé sur une zone agricole en rive gauche du Bras de Pontho et à l'est de Bourg Murat, a été officiellement mis en service.





L'évènement a réuni de nombreuses personnalités. En plus du Maire du Tampon, M. Patrice Thien-Ah-Koon, le Député de la 3e circonscription, le Président du Département, le Président de la CASUD, ainsi que les présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, et de la Chambre d'Agriculture étaient présents pour cette journée particulière. Leur présence a souligné l'importance de cette infrastructure pour le territoire et pour les agriculteurs du Tampon.





La retenue collinaire Piton Sahales est conçue pour stocker un volume impressionnant de 350 000 m³ d'eau de pluie filtrée, une ressource précieuse destinée à être mise à disposition des agriculteurs locaux. Ce système permettra de répondre aux besoins en irrigation, particulièrement en période de sécheresse, et assurera une gestion plus durable de l'eau dans une région où les aléas climatiques peuvent avoir un impact direct sur les productions agricoles.

Cet ouvrage représente non seulement une avancée en matière de gestion des ressources hydriques, mais aussi un véritable atout pour la préservation de l'agriculture locale. En effet, avec le changement climatique, l'accès à l'eau devient un enjeu crucial pour les exploitations agricoles, qui pourront ainsi bénéficier d'une solution plus stable et moins dépendante des conditions météorologiques.

La Ville du Tampon continue ainsi son engagement en faveur de l'agriculture durable et de la gestion responsable des ressources naturelles, avec la mise en place de projets structurants qui contribuent au développement économique et à la résilience des territoires face aux défis environnementaux.

Avec cette nouvelle retenue collinaire, le Tampon franchit un pas de plus vers l'avenir, consolidant son rôle central dans le soutien à l'agriculture réunionnaise.





Taxe foncière : Baisse de 5 % des Impôts Locaux au Tampon

5%

Le Maire et le Conseil municipal du Tampon ont annoncé une excellente nouvelle pour les contribuables Tamponnais : une baisse significative des impôts locaux. Lors de la séance du Conseil municipal du 27 mars 2025, une délibération a été adoptée (n° 2) visant à réduire de 5 % la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti ainsi que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Un effort budgétaire de 1 800 000 €

Cette décision, qui représente un effort budgétaire de 1 800 000 €, a été rendue possible grâce à une gestion financière rigoureuse et transparente. Le Maire et les membres du Conseil municipal tiennent à souligner que cette baisse n'aura aucune incidence sur le financement des projets et actions communales déjà programmés. Les investissements pour le développement de la commune, la qualité des services publics, et l'amélioration du cadre de vie des Tamponnais continueront donc d'être assurés.

Des taux révisés pour alléger la pression fiscale

Cette baisse se traduit par une révision des taux appliqués aux impôts locaux :

- La taxe foncière sur le bâti passe de **39,40 % en 2024 à 37,43 %** en 2025.
- La taxe foncière sur le non bâti **baisse de 32,77 % à 31,13 %.**
- La taxe d'habitation sur les résidences secondaires voit son taux passer de **18,28 % à 17,37 %.**

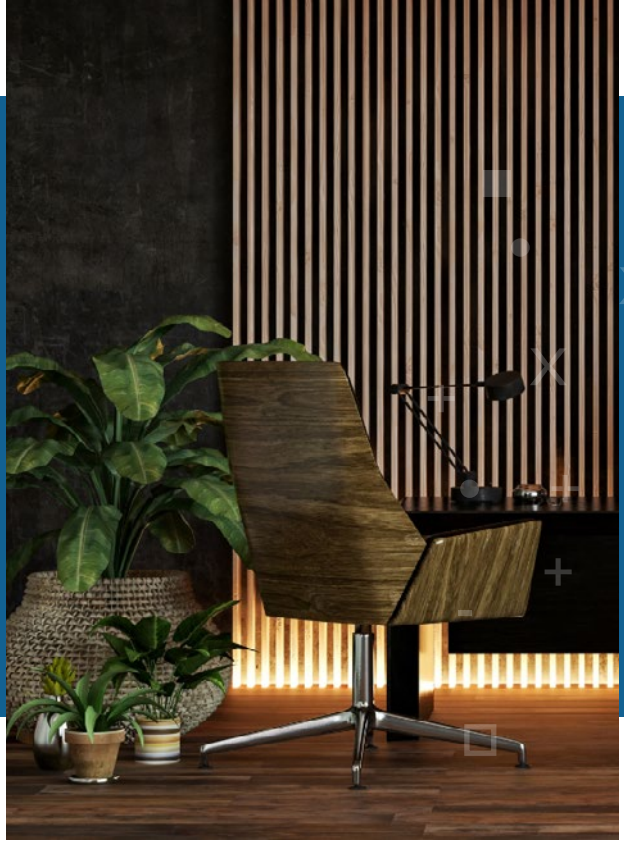
Cette réduction de 5 % permet de limiter l'impact de la hausse des bases fiscales décidée par l'État, qui a appliqué une augmentation de 1,7 % sur la valeur locative. Malgré la hausse imposée au niveau national, la mandature actuelle a fait le choix de maintenir une pression fiscale plus faible pour les habitants de la commune.

Une mesure pour soutenir le pouvoir d'achat

Avec cette baisse des impôts locaux, la commune du Tampon montre une nouvelle fois son engagement à soutenir les ménages et à alléger la charge fiscale de ses administrés. Cette mesure s'inscrit dans la volonté de la municipalité de renforcer le pouvoir d'achat des Tamponnais tout en poursuivant les objectifs de développement et de modernisation de la ville.

SUPPRESSION MASSIVE DES CONTRATS AIDÉS : UN IMPACT DIRECT SUR LA VIE DES TAMPONNAIS

Le gouvernement a décidé de réduire de 45% le nombre de contrats aidés pour la commune du Tampon, soit environ 400 contrats en moins. Ces contrats Parcours Emplois Compétences (PEC) sont pourtant indispensables au bon fonctionnement de nombreux services.



Pour l'école et nos enfants :

Les emplois PEC ont permis la mise en place de services qui facilitaient la vie quotidienne des enfants et des parents, en particulier par la mise en place d'horaires de garderie adaptés aux besoins des familles, d'aides maternelles pour accompagner nos plus jeunes enfants et des agents de surveillance qui assuraient la sécurité durant les temps périscolaires et la pause méridienne. De même, la propreté régulière de nos écoles et le bon fonctionnement de la restauration scolaire ont été assurés grâce à ces emplois.

Pour l'environnement et notre cadre de vie :

Les emplois PEC ont permis d'assurer un bon niveau de propreté de notre commune (voies de circulation, cimetières...) et l'entretien régulier des espaces verts sur l'ensemble du territoire communal. Avant, pendant et après le cyclone Garance, des agents en contrat PEC ont été partie prenante au Plan ORSEC (Organisation de la réponse de sécurité civile) et ont assuré, avec les autres agents, un retour à la normale dès l'alerte rouge levée. Le curage des fossés, essentiel pour prévenir les inondations, a également été une mission assurée par les emplois PEC.

Pour l'accès au sport et à la culture pour tous :

Grâce aux emplois PEC, l'accessibilité aux équipements sportifs et aux plateaux sportifs, pour les écoles et le public, a été facilitée par une extension des horaires d'ouverture, y compris durant les weekends. L'ouverture de la médiathèque du centre-ville a également été possible par le recours à ces emplois.

Pour la sécurité et la tranquillité publique :

Des agents en contrat PEC ont été affectés à la médiation, au gardiennage, à la prévention, à l'accueil et l'orientation des administrés, ainsi que la surveillance des biens communaux.

Pour la solidarité envers nos aînés et les plus fragiles :

Au travers du CCAS, les emplois PEC ont été un maillon essentiel de notre politique sociale. Ils ont permis d'apporter un soutien concret et humain à nos concitoyens les plus vulnérables, notamment par l'accompagnement à domicile des personnes âgées et en perte d'autonomie, le portage de repas à domicile et la distribution régulière de colis alimentaires.

La baisse des effectifs en contrat PEC constitue une dégradation annoncée des services que la municipalité s'est efforcée de construire et d'améliorer pour le bien-être de tous les Tamponnais. Cette dégradation concerne le volume des emplois, leur durée et les conditions de prise en charge. Il serait illusoire d'espérer un rétablissement de la situation ; pire, nous devons nous attendre à une dégradation. En conséquence, la commune relèvera le défi d'assurer le meilleur niveau de service possible (en mutualisant, rationalisant, mécanisant, numérisant...), avec moins de personnel et moins de budget.



CRÈCHES AU TAMPON

Grandir au Tampon : un accueil de qualité pour les tout-petits

Au Tampon, la petite enfance est au cœur des priorités municipales. Grâce à un réseau de crèches communales en constante évolution, la Ville s'engage à offrir un accueil de qualité aux tout-petits, tout en facilitant la vie des familles. Au-delà de l'aspect éducatif et social, ces structures participent aussi activement au dynamisme économique du territoire en générant de l'emploi local. Ce dossier vous propose un regard d'ensemble sur les actions menées, les services proposés et les ambitions portées par la commune en matière de petite enfance.





Les infrastructures communales : un réseau dense et bien implanté

La commune du Tampon met à disposition des familles un réseau d'Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE), répartis sur différents secteurs du territoire. Ces structures offrent un accueil de qualité et ont su s'adapter aux besoins grandissants des familles tamponnaises.

Crèche Collective du Tampon

- Capacité : 59 places (jusqu'à 68 enfants simultanément)
- Effectif : 33 personnes, dont 22 animatrices qualifiées (CAP Petite Enfance, Auxiliaires de Puériculture)
- Budget annuel : 1,3 M€ (Coût par place : 21,5 K€)
- Cette crèche est l'une des plus grandes de la commune, accueillant plus de 120 enfants chaque année. Elle représente un point d'ancrage essentiel pour les familles de la commune.

Multi-accueil Les Moutardiers

- Capacité : 22 places (jusqu'à 25 enfants simultanément)
- Effectif : 10 personnes, dont 6 animatrices qualifiées
- Budget annuel : 440 000 € (Coût par place : 19,4 K€)
- Ce multi-accueil propose une solution adaptée pour les familles qui recherchent un accueil flexible. Il joue un rôle clé dans la diversité des offres sur la commune.

Crèche Collective P'tits Marmailles

- Capacité : 59 places (jusqu'à 68 enfants simultanément)
- Effectif : 29 personnes, dont 20 animatrices qualifiées
- Budget annuel : 1,4 M€ (Coût par place : 23,3 K€)
- Cette crèche, plus récente, connaît un grand succès avec un taux d'occupation particulièrement élevé. Elle accueille également plus de 120 enfants chaque année.

Crèche Familiale des Araucarias

- Capacité : 39 places (accueil au domicile des assistantes maternelles)
- Effectif : 13 personnes, dont 10 assistantes maternelles agréées
- Budget annuel : 700 000 € (Coût par place : 18 K€)
- Ce mode de garde familial offre une approche plus personnalisée avec des assistantes maternelles agréées accueillant les enfants à leur domicile. Il permet à de nombreuses familles de bénéficier d'un accueil de proximité.

Afin de répondre à une demande croissante, la commune du Tampon a engagé, en 2027 un programme de création de 4 nouvelles très grandes crèches de 78 places chacune.

Sur ces 4 nouvelles structures, une a été ouverte en 2024 au chemin Frantz CORRE au 14ème KM. Deux autres sont en construction à la Plaine des Cafres et à Trois Mares. Le 4ème projet, situé à Bras Creux a été différé en raison de contraintes techniques et sera relancé en 2026. Cependant, afin de toujours répondre au mieux aux besoins d'une population en pleine croissance et d'offrir des solutions d'accueil alliant proximité et flexibilité, la commune travaille actuellement sur plusieurs projets de crèches et de micro-crèches intégrées à des groupements d'habitations, en cours de réalisation ou programmés à court terme.

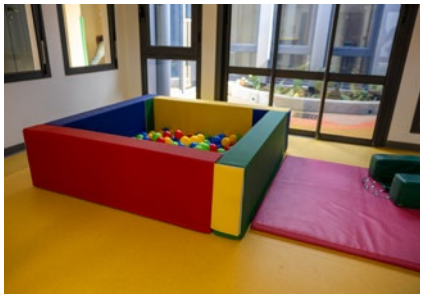
Ces petites structures, agiles et intégrées à leur environnement direct, permettront aux familles d'accéder à un mode d'accueil adapté à toutes les situations : accueil régulier, à temps complet ou partiel ou accueil occasionnel.

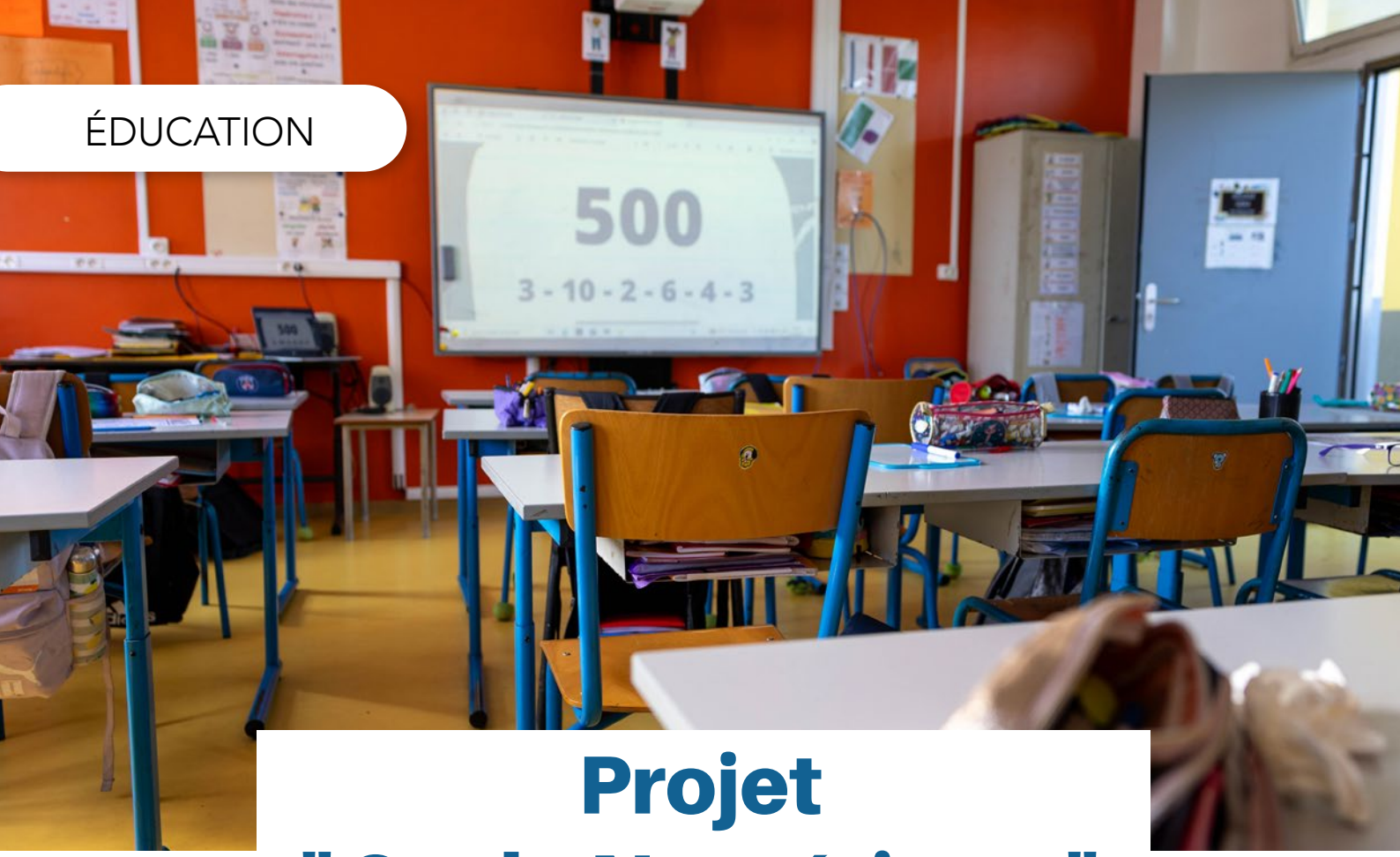


Un secteur créateur d'emplois

Les crèches du Tampon jouent un rôle clé non seulement dans l'accueil des jeunes enfants, mais aussi dans la création d'emplois sur le territoire. Actuellement, ce secteur emploie 85 personnes, dont 58 professionnelles qualifiées, telles que des animatrices et des auxiliaires de puériculture, qui assurent le bien-être et l'éveil des enfants. Conformément à la réglementation du Code de la Santé Publique, les crèches ne peuvent recruter que des personnes titulaires des diplômes requis, garantissant ainsi un accueil de qualité.

L'ouverture des trois nouvelles crèches permettra de renforcer cette dynamique, avec la création de plus de 110 nouveaux emplois. Parmi ceux-ci, 80 seront directement dédiés à l'accueil des enfants, répartis comme suit : 48 animatrices (CAP Petite Enfance requis), 32 auxiliaires de puériculture (Diplôme d'État requis) et 24 agents d'entretien. Cette évolution s'inscrit dans un projet ambitieux de la SPL Petite Enfance, qui travaille en collaboration avec la Commune du Tampon et France Travail pour assurer les futurs recrutements, contribuant ainsi au développement de l'emploi local.

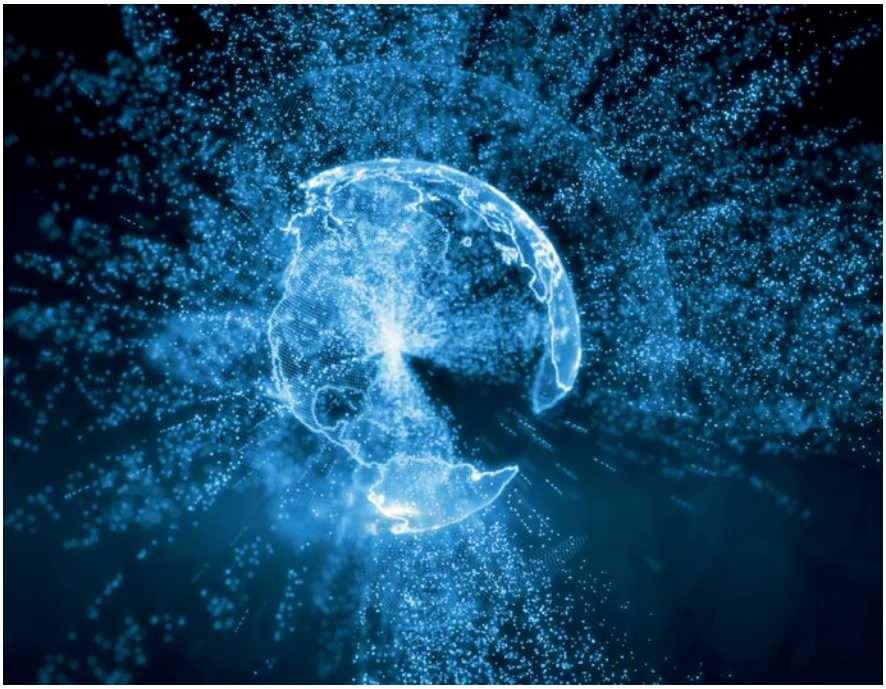




Projet " Socle Numérique "

UN PAS VERS LA MODERNISATION DES ÉCOLES

La commune du Tampon met un point d'honneur à offrir à ses écoles un environnement moderne, sécurisé et connecté. À travers le projet "Socle Numérique", la collectivité investit dans des infrastructures innovantes pour améliorer l'accès aux outils pédagogiques numériques tout en garantissant la sécurité des établissements. De l'installation de réseaux numériques et de tableaux interactifs à la mise en place de systèmes de vidéosurveillance, la commune œuvre pour une école de demain, plus moderne et plus sûre pour tous.



1. Objectif du projet :

Le projet "Socle Numérique" vise à installer des infrastructures modernes dans les écoles, afin de faciliter l'utilisation des outils numériques en classe et de renforcer la sécurité avec la vidéosurveillance.

2. Première phase (2024) :

En 2024, la première partie du projet a été mise en place pour un coût de **540 576,96 EUR HT.** Elle couvre l'installation de réseaux numériques dans les écoles.

3. Deuxième phase (2025) :

La deuxième partie du projet concerne l'installation dans plusieurs écoles, notamment :

- Maternelle 14e km
- Maternelle 12e km
- Maternelle Bras Creux
- Maternelle Georges Besson
- Maternelle Jules Ferry
- Charles Isautier
- Maternelle Terrain Fleury
- Primaire Just Sauveur
- Élémentaire Jules Ferry

Le marché est en cours.

4. Connexion Internet :

Pour permettre une utilisation optimale des équipements numériques dans les écoles, la collectivité a installé une **connexion fibre** dans les écoles de la commune du Tampon, en remplacement de l'ancienne connexion ADSL. Cela offre désormais un accès à Internet à très haut débit.

Coût : 40 000 EUR par an.

5. Téléphone DECT :

Face à la baisse des effectifs administratifs dans les écoles, des téléphones **sans fil DECT** sont déployés dans les établissements pour améliorer la communication, surtout pour les directeurs d'écoles.

Coût : 220 EUR par téléphone, soit un coût total de 11 000 EUR pour l'ensemble des écoles.

6. Espace Numérique de Travail (ENT) :

Un **Espace Numérique de Travail (ENT)**, appelé **ENT ONE**, a été déployé pour faciliter la communication entre les parents, les enseignants et la collectivité. Il est similaire à l'outil utilisé dans les collèges, comme **PRONOTE**.

Coût : 102 000 EUR pour 3 ans.

7. Tableaux Numériques Interactifs (TNI)

Depuis 2015, de nombreux Tableaux Numériques Interactifs (TNI) ont été installés dans les écoles pour améliorer l'enseignement numérique :

- **10 TBI** financés par le rectorat en 2015
- **31 TBI** financés par la collectivité en 2016
- **356 TBI** installés pour les classes de GS au CM2 en 2017
- En 2024, **10 ENI (Écrans Numériques Interactifs)** de nouvelle génération ont été commandés

Investissement total depuis 2015 : 1 252 852,35 EUR.

8. Équipement PC :

La collectivité prévoit d'acquérir **400 ordinateurs** pour accompagner les TNI dans les écoles, répartis sur 5 ans.

9. Systèmes de Sécurisation (SaaS) :

Afin de renforcer la sécurité dans certaines écoles, des **systèmes de sécurisation** (double portes, visiophones et application mobile) sont déployés.

Coût : 8 000 EUR par école.

10. Vidéosurveillance :

Actuellement, **16 écoles** sont équipées de **96 caméras de vidéosurveillance**, qui fonctionnent en dehors des horaires de présence des enfants. L'objectif est de couvrir toutes les écoles de la commune avec ce dispositif de sécurité.

11. Portail Famille (Agora) :

Un projet de **changement de logiciel** pour améliorer la gestion des informations et des services en ligne pour les familles est à l'étude pour 2026. Ce système permettrait de connecter les applications utilisées par les directions d'écoles, comme **Onde**.

12. Vote Électronique :

Une réflexion est en cours sur l'utilisation du **vote électronique** dans les écoles, pour faciliter certaines démarches administratives comme les élections scolaires.





La 16e Nuit des Virtuoses : UNE INVITATION AU VOYAGE… MUSICAL

Du 3 au 6 avril, le Théâtre Luc Donat a accueilli la 16e édition de la Nuit des Virtuoses, un événement musical devenu emblématique au Tampon. Entre concerts grand public et rencontres scolaires, artistes internationaux et musiciens réunionnais ont uni leurs talents pour offrir au public un voyage musical riche en émotions et en découvertes.

Depuis 16 ans maintenant, Éric Juret, directeur du Théâtre Luc Donat, compose avec soin une sélection d'artistes internationaux d'exception, invités à partager la scène avec des musiciens réunionnais pour une expérience unique : celle de la rencontre, du partage et de l'universalité de la musique. Cet événement est bien plus qu'un simple festival : il incarne la fusion des genres et des influences, une manière de démontrer que la musique est un langage universel, capable de faire tomber toutes les barrières.





Cette année, ce sont 16 artistes venus des quatre coins du monde qui ont fait vibrer les scènes de l'île : 4 virtuoses internationaux – Louise Jallu (France), Roni Kaspi (États-Unis), Blessing Chimanga (Zimbabwe) et Derek Gripper (Afrique du Sud) – accompagnés d'une artiste zimbabwéenne et de 11 musiciens réunionnais. Deux concerts étaient spécialement destinés aux élèves de la Ville du Tampon, les 3 et 4 avril, tandis que les concerts du week-end ont conquis un large public, attirant des spectateurs curieux de découvrir des styles variés allant du jazz au traditionnel, de la musique classique aux influences contemporaines.

Avec un format scolaire original – deux artistes se produisant chacun pendant 30 minutes, entre morceaux solo et échanges autour de leur parcours et de leur instrument – la Nuit des Virtuoses place aussi la transmission au cœur de son projet. Ce format dynamique a permis aux élèves de découvrir non seulement la musique, mais aussi les histoires de vie des artistes, créant ainsi un pont entre la scène et le public, entre les artistes et la jeunesse. Une démarche qui porte ses fruits : 3 500 spectateurs ont assisté à cette 16e édition, prouvant l'attachement croissant de la population à cet événement phare.

Plus qu'un simple festival, la Nuit des Virtuoses est un voyage musical à travers les genres, un moment suspendu où les frontières s'effacent au profit du dialogue et de la création. Chaque concert, chaque échange, est une invitation à découvrir des univers musicaux parfois lointains, mais toujours accessibles. Pour les artistes, c'est aussi une semaine d'immersion et de découverte de la musique réunionnaise, souvent source de futures collaborations. Ces moments d'échange nourrissent une démarche artistique commune et permettent de créer des ponts entre les cultures. Car au-delà du concert, ces virtuoses deviennent des ambassadeurs culturels de l'île à l'international, diffusant à travers le monde l'essence de la scène musicale réunionnaise.



© PHOTO ERIC VERGNET



Julie Ah-Fa



UNE ARTISTE RÉUNIONNAISE À L'INTERNATIONAL

Julie Ah-Fa, artiste peintre et passionnée de botanique, s'apprête à faire ses débuts au Royal Horticultural Society (RHS) de Londres en juin prochain. Un événement prestigieux où elle sera l'une des 15 artistes internationaux invités à exposer son travail.



Née au Tampon, et après avoir obtenu son baccalauréat, Julie s'envole pour Toulouse en 1998, où elle poursuit ses études. Près d'une dizaine d'année plus tard, elle rentre temporairement à La Réunion, avant de s'envoler définitivement pour l'Afrique du Sud.

« C'est à ce moment-là que je prends le temps de finalement renouer avec l'art, explique celle qui travaille aujourd'hui dans l'audiovisuel. Le hasard me fait rencontrer une professeur d'art botanique, art que j'ai toujours admiré sans jamais avoir pensé à l'apprendre. » .

En 2019, et après plusieurs années de pratique, elle tente sa chance pour participer au Royal Horticultural Society de Londres, l'exposition d'art botanique la plus sélective et la plus prestigieuse au monde. *"Pour pouvoir participer, il faut passer par un processus de sélection. On envoie une sélection de peintures, un jury estime si on a le niveau nécessaire. Une fois qu'on est accepté, on a 5 ans pour préparer notre exposition"*, souligne Julie, témoignant la rigueur et l'exigence de cet événement.



"Quand j'ai su que j'étais acceptée, j'ai à peine dormi car maintenant le travail commençait et cela devenait concret, le cerveau bouillonnait d'impatience." Cette montée d'adrénaline, alimentée par l'attente et la préparation de l'exposition, a profondément marqué Julie. Ce projet n'est pas seulement une étape de sa carrière, mais une véritable aventure qui met en lumière l'importance de son engagement artistique.

Pour l'artiste, le choix des peintures ne fait aucun doute : elle souhaite mettre en lumière la flore réunionnaise. *« Malheureusement, le Covid est arrivé, les frontières ont été fermées et j'ai mis énormément de temps avant de pouvoir me lancer réellement »*. C'est en juin 2022 que l'artiste retrouve son île pour démarrer ses travaux. Parmi les six œuvres qu'elle doit exposer, trois proviennent du Tampon. Paradoxalement, ces plantes sont également parmi les plus menacées, ce qui ajoute une dimension poignante à son travail. La Dombeya acutangula var. palmata et la Ruizia populnea, toutes deux en danger critique d'extinction, ainsi que le Dombeya Umbellata, également en péril.

Le Dombeya elegans mâle, découvert au Col de Bellevue, fait également partie de cette série de peintures représentant des espèces menacées. *« J'ai passé près de cent heures sur chaque peinture, et j'ai terminé en février 2025, ce qui correspond à trois ans de travail ».*

Julie ne se contente pas de représenter la beauté des plantes, mais elle attire également l'attention sur leur fragilité, leur rareté et l'importance de les protéger.

L'une des plus belles illustrations de son engagement est sa participation au projet du Florilegium de Grootbos, un livre sur la flore unique de la région de Grootbos situé dans le sud-ouest de l'Afrique du Sud, qu'on appelle le fynbos. C'est le premier florilegium contemporain sur la flore africaine pour sensibiliser sur la fragilité et la protection de ce milieu unique au monde.

La participation de Julie au RHS en juin prochain est une belle opportunité pour elle de partager avec le monde son amour pour la flore réunionnaise et la nécessité de la préserver.
Une artiste dont le travail dépasse les frontières, et qui nous rappelle à travers chaque coup de pinceau l'importance de la beauté naturelle, fragile mais essentielle, de notre planète.

DÉPART À LA RETRAITE

Après des années de dévouement au service de la commune, 16 de nos collègues prennent une retraite bien méritée. Chacun d'eux a marqué, à sa manière, l'histoire de notre collectivité par son engagement, son savoir-faire et son humanité. Ce numéro leur rend hommage et célèbre ces parcours riches qui ont contribué à faire vivre notre commune, jour après jour.



FURIC Marie Sylvie – **Responsable de réfectoire** – 25 ans 11 jours
MANIECA Just Sylvestre – **Responsable atelier SOS** – 38 ans 2 mois 1 jour
ROBERT Marie Annick – **Agent polyvalent des écoles** – 38 ans 7 mois 16 jours
GIRONCELLE Marie Jeannine – **Agent d'accueil et d'entretien des piscines** – 43 ans 1 mois 27 jours
DIJOUX Suzelle Myriame – **Agent de médiathèque** – 40 ans 1 mois 28 jours
FOLIO Tyliette Lucine – **Assistante comptable** – 35 ans 5 mois 9 jours
FAVEUR Gaston – **Agent polyvalent** – 27 ans 9 mois 15 jours
NEAUBE Patrick – **Agent d'entretien des espaces verts** – 38 ans 1 jour
PICARD Marie Guita – **Agent de médiathèque** – 29 ans 2 mois 1 jour
TIPAKA Marie Line – **Aide maternelle** – 44 an 8 mois 10 jours
HOARAU René Claude – **Agent polyvalent** – 10 ans 6 mois 1 jours
CLAIN Marie Nicole – **Agent polyvalent des écoles** – 44 ans 7 mois 1 jours
GONTHIER J oseph Alain - **Agent technique terrain** – 10 ans 10 mois 14 jours
ROUCOURT Laurent Martin - **Agent accueil** – 5 ans 2 mois 4 jours
GRONDIN Bernard Christian - **Agent polyvalent** – 35 ans 5 mois 13 jours
MAILLOT Marie Chantal - **Chef d'équipes** – 21 ans

REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

Une cérémonie pleine d'émotion a eu lieu pour honorer les Tamponnais et Tamponnaises qui ont œuvré durant de nombreuses années au service de la commune. Un moment de reconnaissance et de partage, où chaque lauréat a reçu sa médaille avec fierté et gratitude.



2 D'ENTRE EUX ONT REÇU LA MÉDAILLE D'OR :

PAYET Patrick Jean Jacques – **Chef d'équipes** – 42 ans de service
GRONDIN Elysé André – **Conducteur d'engins** – 40 ans de service

10 D'ENTRE EUX ONT REÇU LA MÉDAILLE VERMEIL :

PAYET Vincent Rosaire – **Régisseur de recettes et d'avances** – 40 ans de service
LAURET Jean Odel – **Mécanicien d'engins** – 37 ans de service
HOARAU Thérèse Chantal – **Agent polyvalent des écoles** – 36 ans de service
POTHIN Joël Herland – **Chauffeur** – 36 ans de service
HOARAU Guylène Marie – **Agent de production** – 35 ans de service
ESSOU Marie Nadine – **Cadre en charge de la Direction ESMS Responsable SAAD** – 35 ans de service
LAURET Charles Henri – **Chef d'équipes** – 34 ans de service
PADRE CORRE Marie Elida – **Assistante de Direction** – 33 ans de service
RIVIERE Alain Paul François – **Cuisinier** – 32 ans de service
GRONDIN DELPIT Marie Noëlle – **Chef de Service** – 30 ans de service

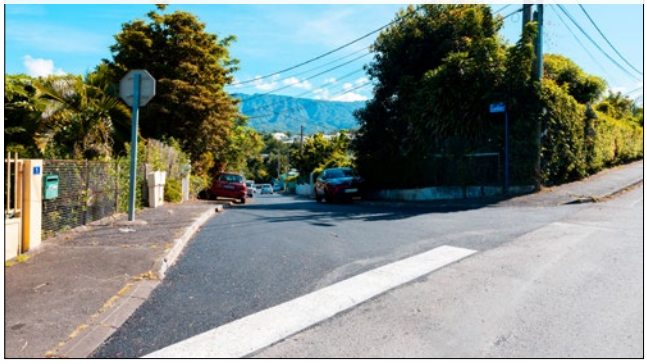
5 D'ENTRE EUX ONT REÇU LA MÉDAILLE D'ARGENT :

GRONDIN NASSAU Marie Denise – **Gestionnaire de stock** – 27 ans de service
ROBERT Ary Joseph Prudent – **Chef d'équipes** – 27 ans de service
ETHEVE Patricia Marie Renée – **Gestionnaire de paie** – 23 ans de service
FONTAINE VALERY Emmanuelle – **Directrice par intérim** – 21 ans de service
SEYCHELLES Reine Marie – **Chef de Service** – 20 ans de service

TRAVAUX EN COURS — RÉALISATION D' ENROBÉS

- Allée de Sereins
- Allée des Béliers
- Chemin des Lanternes
- Chemin Joachim Bellay
- Rue Bernardin de saint Pierre
- Impasse Jean Cocteau
- Rue Maurice Chevalier

Allée de Sereins



Chemin des Lanternes



Allée des Béliers



Rue Bernardin de saint Pierre



Chemin Joachim du Bellay



Impasse Jean Cocteau



Rue Maurice Chevalier



EXPRESSION DES ÉLUS

POUR LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Avec les élus de la majorité municipale, notre Maire a pris la décision de rencontrer tous les Tamponnais qui en font la demande. Ensemble, en 2024, nous avons reçu 27.000 personnes.

Si l'on tente de regrouper les demandes de nos concitoyens, il est trois questions qui reviennent souvent : a) l'emploi, b) le logement et c) la circulation.

Sur l'emploi, il convient de revenir à la raison : le gouvernement a taillé à la hache dans les contrats PEC (- 400 contrats pour la seule ville du Tampon), dans leur volume horaire (maximum de 21 heures) et dans leur prise en charge (passage de 65% à 43,5% de la part remboursée par l'État). Peu importe les protestations des élus locaux, le gouvernement ne reviendra pas sur cette diète forcenée : le temps est à la recherche de 40 milliards d'économies tout en évitant de créer de nouvelles taxes ou de nouveaux impôts. De notre côté, il faut éviter la pénurie dans les services concernés que sont les écoles ou l'entretien des espaces publics. Il convient de mutualiser les emplois qui nous restent : faire autant avec moins de personnel, moins de temps disponible et moins d'aide financière. L'accès aux contrats PEC sera, et nous le déplorons, de plus en plus restreint. Les collectivités territoriales sont les volontaires désignés pour parvenir à cette réduction du déficit…

Sur le logement, l'initiative lancée par notre Maire a trouvé un fantastique écho parmi les autres édiles de La Réunion: d'accord pour construire de nouveaux logements sociaux à condition que ces logements bénéficient par priorité aux administrés de chaque commune.

Autre volet du logement qui connaît un réel succès : le PLU sera révisé début 2027 et actuellement nous commençons à dresser le tableau des nouvelles parcelles constructibles. Avec deux contraintes : tout d'abord la parcelle ne doit pas, en tout ou partie, être impacté par les zones PPR ou zones à risque (qui sont définies par la Région) ; ensuite, cette révision doit intégrer les dispositions de la loi ZAN qui fixe à l'horizon 2050 « Zéro artificialisation nette ».

Sur la circulation, la mise en place d'une transversale d'est en ouest – qui vient doubler l'actuelle route départementale – permettra de réguler l'affluence automobile. Sur le long terme, la création de deux lignes de téléphérique (une à l'est, l'autre à l'ouest) enrichira les modalités de déplacement. Les études sont longues car il faut veiller à ne survoler aucune zone habitée et à préserver l'environnement. La priorité est également donnée à la multiplication de petits bus de capacité moyenne. Ceci permet de garantir des passages réguliers à heures déterminées…

D'autres thèmes reviennent : la vitesse avec le projet d'instaurer une limitation de 30 km/h dans toute l'agglomération. De nombreux propriétaires souhaitent la présence de ralentisseurs aux abords de leurs maisons.

Or, la construction des ralentisseurs et leur emplacement, sont soumis à des règles très précises. Ils sont d'ailleurs dans le collimateur de la justice qui constate leur caractère dangereux.

Il faut toujours des projets afin d'améliorer la vie quotidienne des tamponnais, et c'est notre seul objectif toujours sans augmentation des impôts.

Pour le groupe majoritaire,
Patrice THIEN AH KOON

POUR L'OPPOSITION MUNICIPALE

Chikungunya : le CHU mobilisé, soutien au personnel en première ligne.

Depuis début 2025, La Réunion fait face à une forte reprise du chikungunya, avec des milliers de cas recensés. Le CHU, notamment sur le site de Saint-Pierre, est en première ligne, confronté à une pression croissante. Face à l'afflux de malades, le plan blanc a été déclenché début avril : 300 interventions non urgentes ont dû être déprogrammées, et 14 lits supplémentaires ont été ouverts. Mais c'est surtout le personnel soignant qui subit de plein fouet cette crise. Déjà épuisés, plus de 500 professionnels ont été contaminés, aggravant les tensions. Malgré ces difficultés, les équipes continuent de faire preuve d'un engagement remarquable. La commune du Tampon tient à exprimer tout son soutien aux soignants, ces femmes et ces hommes qui, dans l'ombre, assurent la continuité des soins. Leur dévouement mérite notre reconnaissance et notre solidarité.

Monique BÉNARD
Pour le groupe Bâtir Le Tampon de demain

UN GRAVE MANQUE D'ANTICIPATION !

Dès le 1er conseil municipal de cette année le 7 mars 2025, je suis intervenue pour dénoncer « tous ces logements qui poussent comme des champignons sur notre territoire, notamment dans les zones urbanisées que sont le centre-ville et les Trois-Mares » et j'ai interpellé le maire pour fustiger le fait que n'ont pas été « prévus les équipements publics de proximité notamment sur le plan scolaire (écoles), sportif et culturel nécessaires à l'arrivée d'autant de nouveaux habitants » ainsi que « les réseaux humides (alimentation en eau potable, assainissement des eaux usées, évacuation des eaux pluviales) et secs (électricité, télécommunications) qui doivent être redimensionnés en conséquence ».

Depuis plus de 5 ans, je vote ce qui est bon pour les Tamponnais(es) et refuse ce qui ne convient pas.

Nathalie BASSIRE



23 MARS
ODHIRATHON

La ville du Tampon a accueilli l'édition 2025 de l'Odhirathon, un événement dédié à la prévention des maladies chroniques et à la lutte contre l'obésité. Plus de 500 participants se sont réunis pour cette course caritative, dont l'objectif était de collecter des fonds pour soutenir la recherche sur les maladies rares.





9 AVRIL
ALON BOUJ + ANSAMB

Le Tampon a vibré grâce à l'événement "Alon Bouj + Ansamb » à la Chatoire. Cette journée festive, placée sous le signe de la culture locale, a rassemblé de nombreux Tamponnais et visiteurs pour une expérience inoubliable, avec la traditionnelle distribution de glaces aux enfants par M. le Maire.







27 AVRIL
TRAIL DES AGRICULTEURS

Le Trail des Agriculteurs a été un véritable succès ce dimanche 27 avril, avec des participants prêts à relever le défi à travers les paysages agricoles du Tampon et plus précisément de la Plaine des Cafres. Le parcours, exigeant mais magnifique, a permis aux coureurs de se dépasser tout en soutenant le secteur agricole local. Une journée sportive et solidaire qui a mis en lumière le travail des agriculteurs de notre région.



24 AVRIL

SORTIE À L'ANSE DES CASCADES POUR LES SENIORS

Environ 250 seniors ont eu le plaisir de participer à cette sortie conviviale, avec un petit déjeuner offert à la SIDR des 400 avant de prendre la route vers l'Anse des Cascades. Une journée placée sous le signe de la détente et de la découverte, avec une vue imprenable sur l'océan et une belle occasion de tisser des liens entre générations.



4 MAI

MARCHE DE LA SANTÉ

Cette marche conviviale a réuni les participants au parc Jean de Cambiaire pour promouvoir la santé et le bien-être. Le parcours, accessible à tous, a permis aux marcheurs de profiter de l'air frais tout en se fixant comme objectif de prendre soin de leur corps. Un bel exemple de solidarité et de prévention dans une ambiance joyeuse et dynamique.







AGENDA



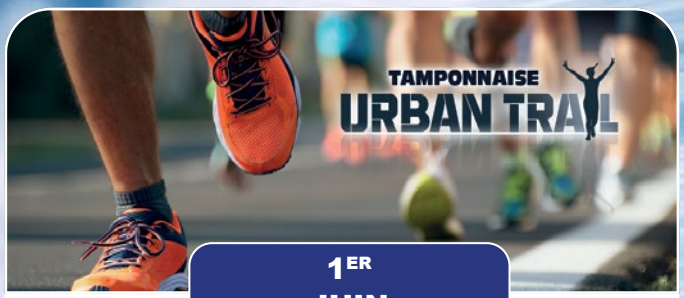
16-18 MAI

PARC JEAN DE CAMBIAIRE

EXPOSITION ARTISANALE

Un rendez-vous incontournable pour les amoureux de l'artisanat local ! Venez découvrir le savoir-faire des artisans du territoire dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Entrée libre



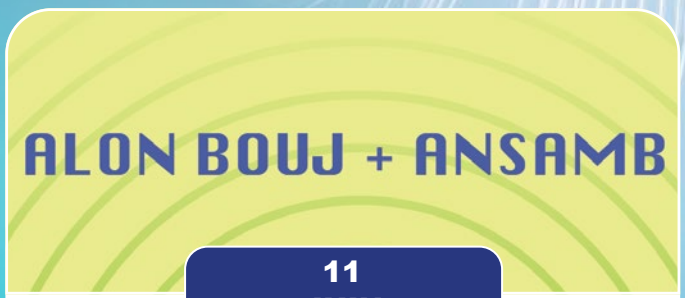
1ER JUIN

DÉPART : PARVIS DE LA MAIRIE

URBAN TRAIL

Chaussez vos baskets pour une course urbaine pleine d'énergie à travers les rues du Tampon. Sportifs amateurs ou confirmés, ce trail est fait pour vous !

Inscriptions sur www.sportpro.re



11 JUIN

SITE DE MIEL VERT

ALON BOUJ + ANSAMB

Ambiance musicale et festive au programme avec les artistes Alon Bouj et Ansamb ! Un concert en plein air pour célébrer la culture locale.

Entrée libre



20 JUIN

SITE DE MIEL VERT

FÊTE DE LA MUSIQUE

Musiciens, groupes et talents locaux enflamment la scène pour une soirée musicale haute en couleurs.

Entrée libre



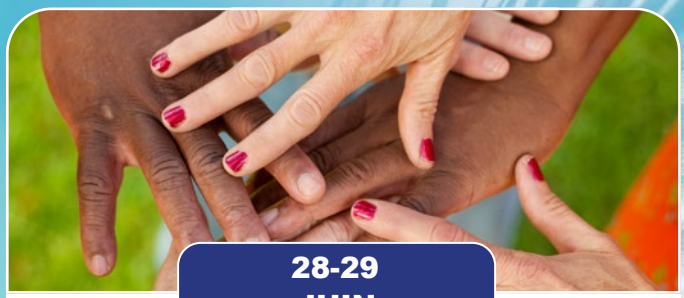
21 JUIN

PARC JEAN DE CAMBIAIRE

FÊTE DE LA MUSIQUE

Deuxième soirée musicale dans un cadre verdoyant ! La musique continue de résonner au cœur du Tampon.

Entrée libre



28-29 JUIN

PARC JEAN DE CAMBIAIRE

FESTIVITÉS DE LA DIVERSITÉ

Un week-end de partage et de découverte ! Les communautés du Tampon se réunissent pour célébrer la richesse culturelle de la commune à travers spectacles, danses et saveurs du monde.

Entrée libre



14 JUILLET

PARVIS DE LA MAIRIE

FÊTE NATIONALE

Feu d'artifice, animations et ambiance festive pour célébrer la fête nationale avec éclat !

Gratuit - Venez en famille !



2-3 AOÛT

BELVÉDÈRE DE BOIS COURT

FÊTE DU CHEVAL

Un événement emblématique au cœur du Belvédère : spectacles équestres, démonstrations et animations pour petits et grands autour de l'univers du cheval.
Entrée libre



DU 21 AU 23 MAI

THÉÂTRE LUC DONAT

FESTIVAL DU FILM D'AVENTURE DE LA REUNION

21e édition du rendez-vous incontournable pour les amoureux d'évasion et de grands espaces. Aventuriers et réalisateurs seront présents pour échanger avec le public, offrant des rencontres privilégiées et des témoignages inspirants. Préparez-vous à être émus, transportés, et à ressentir cet appel des horizons lointains !
Places disponibles sur theatrelucdonat.re



7 JUIN

THÉÂTRE LUC DONAT

L'ORCHESTRE D'HARMONIE DES ÉLÈVES DU CRR

Tous les élèves des départements cordes, bois, cuivres et classiques du CRR se réunissent chaque semestre pour des sessions d'orchestre exceptionnelles et grandioses.

Entrée libre sur réservation : 02 62 35 14 01



TOUS LES JEUDIS

TÉLÉVISION - 18H40

BIEN VIVRE AU TAMPON

Tous les jeudis à 18h40, retrouvez votre émission télévisée "Bien Vivre au Tampon" sur Antenne Réunion. Zoom sur les initiatives tamponnaises : culture, sport, actions solidaires...



TOUS LES SAMEDIS

ESPLANADE BENJAMIN HOARAU DE 6H À 13H

MARCHÉ FORAIN

Tous les samedis matins, venez faire votre marché sur l'esplanade Benjamin Hoarau. De nombreux forains vous attendent pour vous proposer des produits frais.



1er DIMANCHE DU MOIS

ESPLANADE BENJAMIN HOARAU DE 6H À 13H

FOIRE AUX FLEURS ET DU JARDIN

Comme chaque premier dimanche du mois, retrouvez la Foire aux fleurs et du jardin sur l'esplanade Benjamin Hoarau. Au programme : vente de fleurs, plantes et accessoires du jardin.

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

26 février 2025 : Mme Fontaine Juliette et M. Youne-Kaye Jean
1er mars 2025 : Mme Itema Solandra et M. Mussard Ross
22 mars 2025 : Mme Fontaine Emeline et M. Clairivet Damien
4 avril 2025 : Mme Godard Gabrielle et M. Hayes Brian
12 avril 2025 : Mme Ratane Marie-Cécile et M. Morel Henri Michel
12 avril 2025 : Mme Hoarau Emeline et M. Fontaine Romain

DÉCÈS

15 mars 2025 : Mme Cadi née Rivière Marie Elima
17 mars 2025 : Mme Lebon épouse Lebian Elianne Anathalie
3 avril 2025 : M. Lebon Michel Jeannot
7 avril 2025 : Mme Turpin Paule

